



## URBANISME

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'asbl « Collège Notre-Dame », représentée par Madame Weets Josiane, dont les bureaux se trouvent Rue du Calvaire 4 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue du Calvaire, 4 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section F n°33N.

Le projet consiste en l'installation de conteneurs pour des locaux scouts dans l'enceinte du Collège Notre Dame de Basse-Wavre, et présente les caractéristiques suivantes :

- 6 locaux pour les scouts, d'une surface totale de 294m<sup>2</sup> ;
- Les conteneurs sont préfabriqués et assemblés ; des panneaux sandwichs isolés en PU de 6cm ; un bardage bois de teinte naturelle en finition extérieure ; des fenêtres en PVC de teinte blanche ;
- Les conteneurs ont un gabarit R0 et une hauteur de 2m80 depuis le niveau du sol extérieur.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet est en dérogation au GRU concernant l'accessibilité PMR, article 415/4 : Les niveaux des locaux ne sont pas accessibles à partir de la voie d'accès par des cheminements dont les caractéristiques répondent aux conditions fixées aux articles 415/1 et 415/2.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : François-Xavier Van Damme), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1<sup>er</sup> étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 8 juillet 2025 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : [permisurbanisme@wavre.be](mailto:permisurbanisme@wavre.be). À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

**L'enquête publique est ouverte le 30 juin 2025 et clôturée le 14 juillet 2025.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 25/122.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 14 juillet 2025 au Service Urbanisme.

**Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.**

A Wavre, le 17 juin 2025